

Agence régionale
pour la biodiversité
et l'environnement

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FEUILLE DE ROUTE 2021

40 propositions
d'actions
concrètes

pour contribuer
à la mise en œuvre
du PLAN CLIMAT

mars 2021

12 avril 2021

Présentation
de la
Feuille de route 2021
de l'Agence régionale
pour la biodiversité
et l'environnement

ARBE
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT





Depuis 2017,
la Région SUD
s'est engagée dans un

Plan climat "Une COP d'avance"

faisant de la préservation
de son territoire sa priorité.

Ce Plan climat comprend **100 actions concrètes** et a mobilisé **1/3 du budget** régional en 2020, afin que le territoire régional puisse devenir une référence en matière d'environnement, de croissance verte et de préservation de la biodiversité tout en conciliant le développement des activités économiques et le respect de l'environnement.



Pour l'accompagner
dans la mise en oeuvre
de sa feuille de route,

la Région SUD
s'appuie sur son
Agence Régionale
pour la Biodiversité et
l'Environnement (ARBE),

dont elle est le principal
partenaire et financeur,
depuis de nombreuses années.

Grâce à son expertise,
l'ARBE est un

opérateur, aux côtés
des services régionaux,

qui permet à la Région
de démultiplier ses actions
en mobilisant les acteurs
du territoire en matière de
transition écologique
et de biodiversité.

L'ARBE est une véritable

**plateforme
partenariale**

qui permet d'unir les
forces, de mutualiser les
moyens de l'ensemble
des parties prenantes : la
Région, l'Etat et ses étab-
lissements publics (OFB,
DREAL, ADEME, Agence
de l'eau), les Métropoles
Nice-Côte d'Azur, et
Aix-Marseille Provence,
ainsi que la communauté
d'agglomération
Grand Avignon.



12 avril 2021 : Présentation de la Feuille de route 2021 de
l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement



Les missions de l'ARBE
sont d'autant plus importantes
que la transition écologique
a été placée par l'Etat
et les Régions

**au coeur
des plans de relance.**

Pour qu'elles répondent
parfaitement aux orientations
du Plan climat régional, un travail
collaboratif a été mené entre les
services de la Région et l'ARBE
afin de co-construire la feuille
de route 2021 de l'agence.





Cette feuille de route a pour objectif d'identifier les actions qui seront mises en oeuvre par l'ARBE au cours de l'année 2021, de manière **très opérationnelle, au plus proche des territoires** et en adéquation avec le Plan climat 2 régional.

Les actions présentées dans cette feuille de route sont parfaitement articulées avec 12 des 25 axes du Plan climat régional 2 et leurs actions respectives.





Objectif santé 01



Une agriculture saine, durable et locale 02



Une biodiversité protégée et valorisée 03



Une forêt renouvelée et protégée 04



Une ressource en eau préservée et maîtrisée 05



Des villes et des villages où il fait bon vivre 06

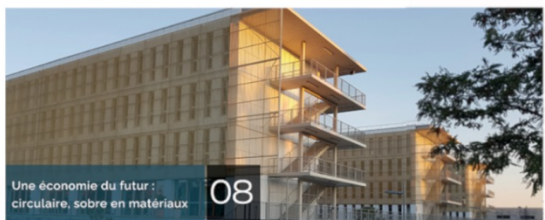


Une région autonome pour la gestion de ses déchets 07

40 initiatives correspondant à 12 axes du Plan Climat POUR AGIR



Développer l'écotourisme 10



Une économie du futur : circulaire, sobre en matériaux 08



Accompagner les communes et leurs groupements dans la transition écologique 11



Affirmer le leadership régional 12



Participer à la nouvelle économie 09



12 avril 2021 : Présentation de la Feuille de route 2021 de l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement



Objectif 01 OBJECTIF SANTÉ



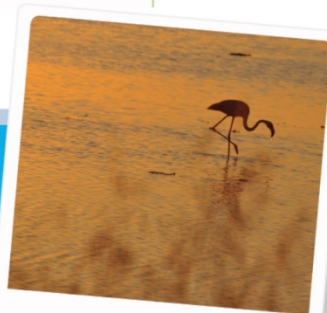
Action 1 : Produire une note d'opportunité sur le rôle des espaces naturels protégés et de la biodiversité en lien avec la santé humaine en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectif 02 UNE AGRICULTURE Saine, DURABLE ET LOCALE



Action 2 : Accompagner les collectivités dans une restauration collective durable : 100% bio et locale, zéro gaspillage, zéro déchet plastique via un accompagnement collectif

Objectif 03 UNE BIODIVERSITÉ PROTÉGÉE ET VALORISÉE



Action 3 : Lancer un travail de mise à jour de l'Indice Région Vivante au sein de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), en partenariat avec la Tour du Valat et sous le copilotage des institutions membres de l'ORB

Action 4 : Produire et diffuser un plaidoyer et un pitch lors du congrès de l'UICN : "Des espaces naturels unis face au changement climatique : l'initiative du Réseau Régional des Espaces Naturels"

Action 5 : Mobiliser les 36 membres du Réseau Régional des Espaces Naturels protégés (RREN) pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie sur les aires protégées à l'échelle régionale

Action 6 : Accompagner les collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification à l'échelle des PLUI et des SCoT

Action 7 : Réaliser la publication "Regard sur la nature 2021" au sein de l'Observatoire régional de la Biodiversité (ORB) et participer à la définition de la stratégie régionale sur la connaissance en matière de biodiversité sous le copilotage des institutions membres de l'ORB

Action 8 : Rédiger le projet de "stratégie régionale vis-à-vis de la faune exotique envahissante"

Action 9 : Mener des actions expérimentales de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le littoral du Parc national des Calanques, dans le cadre du projet LIFE Habitats Calanques et en montagne dans le cadre du PITEM BIODIV'Alp

Action 10 : Gérer l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) et piloter ses outils d'information et de communication en lien avec le national sous le copilotage des institutions membres de l'ORB

Action 11 : Etudier la faisabilité de mise en place d'observatoires territoriaux infra-régionaux de la biodiversité avec l'accompagnement de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur (exemple du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur)

Action 12 : Accompagner les collectivités dans la formalisation de leur plan local biodiversité notamment via la reconnaissance nationale "Territoire Engagé pour la Nature"

Action 13 : Mobiliser les décideurs avec la création d'un Biodiv'tour, une offre de formation des élus et un cycle de webinaires

Action 14 : Créer une plateforme de ressources en ligne www.arbe-regionsud.org pour mobiliser et outiller l'ensemble des acteurs sur la préservation de la biodiversité et la transition écologique

Action 15 : Collecter, analyser et diffuser de l'information régionale sur l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité à destination des institutionnels et des collectivités, à travers l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA) en appui de la mise en œuvre de la mission d'animation sur l'eau de la Région

Action 16 : Recueillir, analyser et diffuser des données bassins versants pour les professionnels de l'eau et des milieux aquatiques

Action 17 : Organiser des actions de sensibilisation des jeunes à la préservation de la biodiversité à travers le projet LIFE Habitats Calanques et les aires éducatives

Action 18 : Créer et diffuser des contenus digitaux pour sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité ("Parlons nature")

Action 19 : Proposer des ateliers au sein des Espaces Génération Nature lors du congrès mondial de la nature pour sensibiliser les jeunes à la préservation de la biodiversité ("Soyons nature")

Action 20 : Créer un annuaire web identifiant les acteurs et les actions exemplaires de sensibilisation et de mobilisation à la transition écologique des différents publics

Action 21 : Contribuer à la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de l'action "mobiliser des gardiens de la Nature" via le Réseau Régional des Espaces Naturels protégés (RREN) et le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)

Objectif 04 UNE FORÊT RENOUVELÉE ET PROTÉGÉE

Action 22 : Relayer les dispositifs lancés par la Région auprès des gestionnaires de milieux aquatiques pour les inciter à planter des arbres en bord de rivières



Objectif 05

UNE RESSOURCE EN EAU PRÉSERVÉE ET MAÎTRISÉE



Action 23 : Accompagner la déclinaison des règles sur l'eau du SRADDET et identifier les actions à réaliser pour la préservation de la ressource en eau en lien avec le changement climatique

Action 24 : Mener une évaluation de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA)

Action 25 : Produire un guide méthodologique à destination des gestionnaires de milieux aquatiques pour une communication de crise en cas d'inondations (en lien avec les priorités du livre blanc sur les risques naturels) dans le cadre du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)

Action 26 : Accompagner les EPCI dans une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

Objectif 06

DES VILLES ET DES VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE



Action 27 : Accompagner les collectivités dans des opérations d'aménagement sobre en foncier, désimperméabilisées, végétalisées, favorables à la biodiversité

Objectif 07

UNE RÉGION AUTONOME POUR LA GESTION DE SES DÉCHETS



Action 28 : Animer la charte "Zéro déchet plastique" portée par la Région et la décliner dans les territoires en lien avec les contrats d'objectifs avec notamment la publication du guide et l'organisation de webinaires auprès des collectivités, gestionnaires

Objectif 08

UNE ÉCONOMIE DU FUTUR : CIRCULAIRE, SOBRE EN MATÉRIAUX



Action 29 : Mener des expérimentations de valorisation des rémanents issus d'arrachages d'espèces végétales exotiques envahissantes sur le littoral du Parc national des Calanques dans le cadre du programme LIFE Habitats Calanques

Objectif 09

PARTICIPER À LA NOUVELLE ÉCONOMIE



Action 30 : Être relais auprès des entreprises du parcours "Transition écologique des entreprises" et du dispositif national "Entreprises engagées pour la Nature"

Action 31 : Accompagner les intercommunalités et les associations d'entreprises pour requalifier et gérer durablement les parcs d'activités via le label régional PARC + en lien avec les Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial

Action 32 : Expérimenter les actions de marketing territorial et de produits sur le territoire transalpin et produire un langage commun entre gestionnaires, entreprises, agriculteurs et institutions

Action 33 : Mobiliser et accompagner des gestionnaires d'espaces naturels protégés et des entreprises pour mettre en place des partenariats visant à conduire des actions communes en faveur de la préservation de la biodiversité

Objectif 10 DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME



Action 34 : Promouvoir l'offre de sortie nature en région à travers l'animation du site des Chemins de la biodiversité

Action 35 : Définir une stratégie de communication et un plan d'actions communs à tous les gestionnaires d'espaces naturels protégés, dans le cadre du RREN et du contrat de filière écotourisme porté par la Région

Action 36 : Agir pour la préservation de la biodiversité en partenariat avec l'international dans le cadre du projet de coopération avec le Costa Rica porté par la Région Sud, avec l'appui du financement de l'Agence Française de Développement

Objectif 11 ACCOMPAGNER LES COMMUNES ET LEURS GROUPEMENTS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Action 37 : Animer le label "Territoires durables, Une COP d'avance" en lien avec les Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial et le futur "Contrat de territoire Climat" pour aider les communes et les EPCI à décliner le plan climat régional

Objectif 12 AFFIRMER LE LEADERSHIP RÉGIONAL



Action 38 : Définir une stratégie "Europe et international" à l'ARBE

Action 39 : Exposer aux experts internationaux participant au Congrès mondial de la nature UICN les actions et solutions innovantes mises en œuvre en région Sud pour préserver la biodiversité

Action 40 : Créer un agenda des événements "nature et biodiversité" en région Sud, héritage du Congrès mondial de la nature

À travers son plan d'actions 2021,

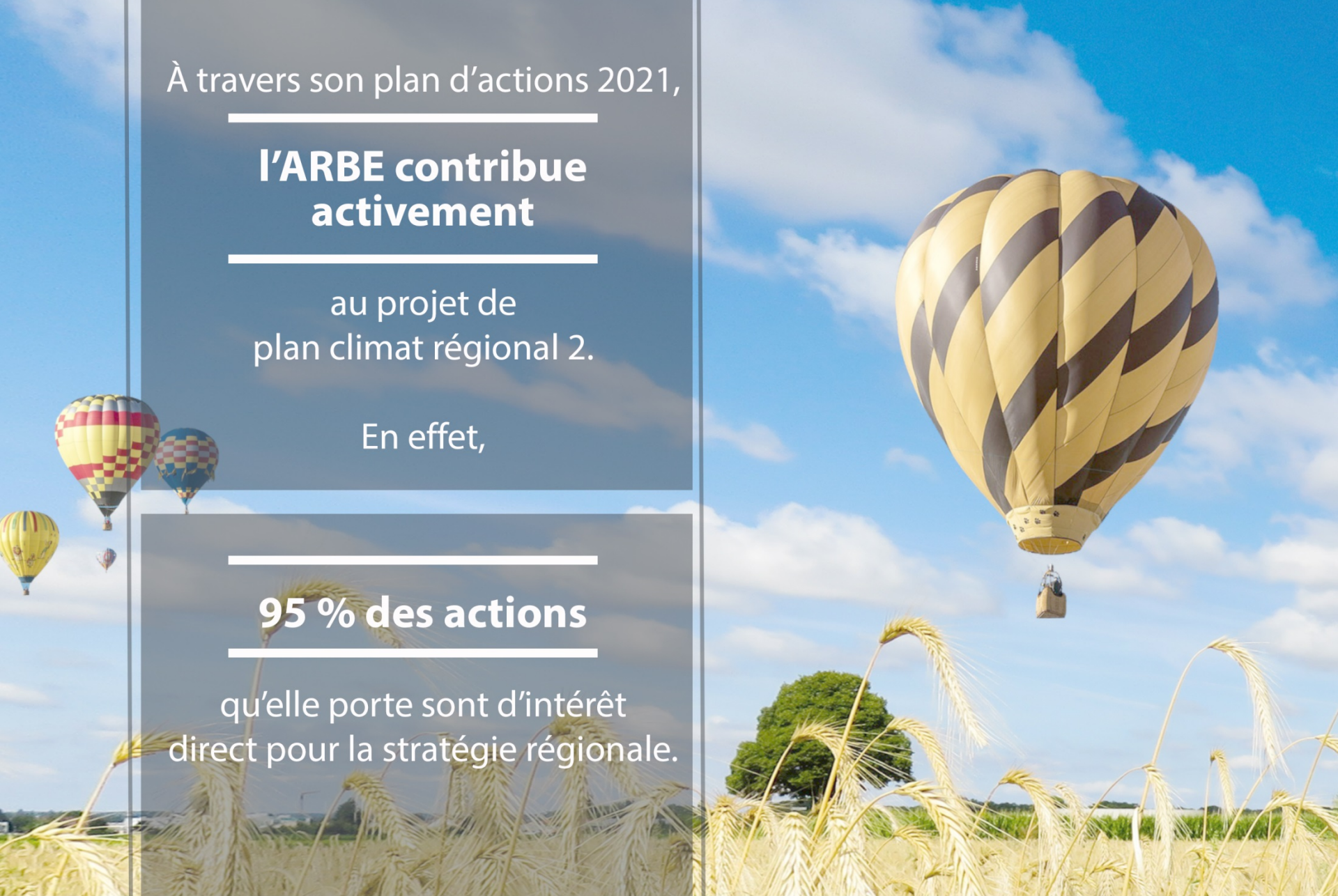
l'ARBE contribue activement

au projet de
plan climat régional 2.

En effet,

95 % des actions

qu'elle porte sont d'intérêt
direct pour la stratégie régionale.



Lors des échanges, certains sujets ont été identifiés comme étant des sujets pour lesquels un positionnement plus important pourrait être demandé à l'ARBE en déployant plus fortement ses moyens dans les années à venir :

Objectif 01

le **renforcement du portage de projets collectifs**, la démultiplication de l'action régionale et l'accompagnement des acteurs pour déployer des projets européens et internationaux relatifs à la préservation de la biodiversité sur le territoire régional permettant de capter des moyens supplémentaires pour les projets régionaux. Aujourd'hui, la Direction Coopération Euro-Méditerranéenne de la Région Sud aurait besoin d'un acteur qui assure, dans le prolongement des actions Région, à la fois une veille, de l'information et de l'ingénierie technique pour capitaliser sur les projets existants, faciliter le déploiement et le portage collectif de nouveaux projets.

Objectif 02

l'outillage des collectivités dans leur démarche d'achat responsable, qui est un sujet porté par l'ARBE de 2009 à 2019. Aujourd'hui, la **Plateforme régionale de l'économie circulaire** aurait besoin qu'un acteur traite cette question.

Objectif 03

le renforcement de l'accompagnement des démarches **Zéro déchet plastique** notamment pour assurer l'appui aux lycées, aux agriculteurs et aux gares.

Objectif 04

permettre la **fréquentation** et le **développement** d'activités économiques **au sein des espaces naturels protégés** tout en **préservant notre biodiversité** et notre patrimoine naturel régional par le renforcement de la mobilisation des gestionnaires d'espaces naturels protégés et du partenariat avec le Comité régional du Tourisme et avec le service tourisme de la Région Sud sur le développement d'un tourisme responsable en région.





Dans le cadre de ses

perspectives 2022-2027,

l'ARBE souhaite lancer au courant de l'année 2021 une réflexion sur sa gouvernance et ses statuts, et parallèlement formaliser une stratégie Ressources humaines et Europe/International pour l'aider dans le pilotage de ses futurs plans d'actions



Merci de votre attention



Membres associés de l'ARBE :



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Membres pléniers de l'ARBE :

